



Semen

Revue de sémio-linguistique des textes et discours

44 | 2018

Le genre, lieu discursif de l'hétérogène

Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculatation Entretien

Julie Abbou, Aron Arnold, Maria Candea and Noémie Marignier



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/semen/10800>

DOI: 10.4000/semen.10800

ISSN: 1957-780X

Publisher

Presses universitaires de Franche-Comté

Brought to you by Université de Paris Cité



Electronic reference

Julie Abbou, Aron Arnold, Maria Candea and Noémie Marignier, "Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculatation Entretien", *Semen* [Online], 44 | 2018, Online since 29 May 2018, connection on 21 July 2022. URL: <http://journals.openedition.org/semen/10800> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/semen.10800>

This text was automatically generated on 29 September 2020.

All rights reserved

Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation Entretien

Julie Abbou, Aron Arnold, Maria Candea and Noémie Marignier

Pouvez-vous définir ce que l'on entend par écriture inclusive ?

- 1 Maria Candea : Le terme peut avoir un sens très large et peut recouvrir une grande diversité de techniques, plus ou moins stabilisées, utilisées pour construire un langage non discriminant par rapport aux personnes de genre féminin ou plus largement, par rapport aux personnes non binaires. Dans ce sens large, le même ensemble de pratiques a aussi été appelé langage non discriminant, épïcène, égalitaire, non sexiste, dégenré, français démas-culinisé, ou même féminisation...
- 2 Julie Abbou : Cela peut recouvrir des emplois très différents, d'une tournure syntaxique impersonnelle (penser au lectorat, par exemple) à un choix lexical (droits humains au lieu de droits de l'Homme) en passant par des jeux de flexion (auteure, auteur) ou des dispositifs typographiques (certaine).
- 3 MC : Lorsqu'on utilise le mot inclusif on fait allusion au fait que le masculin est censé avoir une valeur générique mais désigne, ou du moins va être perçu, dans de nombreux contextes, comme désignant des humains masculins ; on considère alors que le masculin exclut de sa référence les êtres humains de genre féminin, et qu'il est nécessaire de trouver une manière de les « inclure ». L'écriture inclusive s'oppose ainsi à l'écriture au masculin, l'écriture présentée par l'Académie française comme la bonne écriture, qui n'est pas assez inclusive. Mais le terme peut parfois prendre un sens très restreint, notamment dans des contextes polémiques : il désignera dans ce cas uniquement la technique qui consiste à abréger étudiant ou étudiante par une notation de type étudiant·e.

- 4 En effet, on remarque que dans le débat public de fin 2017 la question de l'écriture inclusive a émergé comme s'il s'agissait d'une pratique homogène et unique. Or ce que l'on observe quand on s'intéresse aux usages effectifs, c'est plutôt une pluralité de pratiques, des hétéro-généités, selon les locuteur-es, les communautés... Que pouvez-vous nous dire de cette pluralité observée ?
- 5 MC : Tout à fait, si on s'intéresse à l'ensemble des techniques liées à la vigilance par rapport à un langage non sexiste, on peut déjà commencer par des techniques qui ne suscitent (presque plus) aucun débat : le souci de privilégier les noms collectifs lorsque c'est possible (le public plutôt que les spectateurs, carte électorale plutôt que carte d'électeur), les termes épiciens (les responsables politiques plutôt que les hommes politiques) ainsi que le soin d'accorder tout titre ou fonction à la personne concernée (la directrice, l'avocate, la présidente, la professeure). C'est déjà un premier degré d'écriture inclusive ! Le degré supérieur serait le souci d'utiliser des noms coordonnés, aux deux genres, pour désigner les groupes mixtes ou une personne en emploi générique : les étudiantes et les étudiants qui souhaitent déposer une demande, veuillez contacter votre directeur ou votre directrice. Selon les contextes, cette technique peut entraîner des problèmes d'accord, notamment pour les adjectifs (mais aussi pour les déterminants possessifs, ou les pronoms anaphoriques), et ces problèmes trouvent pour le moment une multitude de solutions, qui se diffusent de plus en plus depuis une vingtaine d'années. Par exemple, dans une offre d'emploi qui décrit les exigences du poste à pourvoir, on peut commencer par des formes comme : « Poste à pourvoir : directeur ou directrice des ressources humaines » ou bien un foisonnement de variantes mobilisant des slashes, des tirets, des points de ligne, des parenthèses ou des points médians :
- Directeur (H/F) des ressources humaines
 Directeur/trice, directeur(trice), directeur-trice, directeur.trice, directeur.trice
 Directeur-ric(e), directeur(ric(e)), directeur.ric(e), directeurric(e).
- 6 Et on peut poursuivre le texte de description des missions par des formes comme :
- La personne recrutée sera chargée de...
 Le directeur ou la directrice sera chargé(e) de...
 La directrice ou le directeur sera chargé de... (accord de voisinage avec le dernier mot de la coordination)
 Le/la directeur-trice sera chargé-e de... etc.
- 7 Autrement dit, on peut utiliser les formules de noms coordonnés et combiner les accords des adjectifs et des pronoms, ou bien accorder avec le nom le plus proche, dernier de la liste, surtout depuis quelques années, depuis qu'on a vu se multiplier les initiatives et les pétitions pour la réhabilitation de l'accord de proximité, ou encore abrégé les noms coordonnés et doubler les marques d'accord dans l'ensemble du texte.
- 8 Enfin, pour arriver à des formes pour le moment moins répandues mais en pleine dynamique de diffusion, nous avons assisté depuis une dizaine d'années à l'émergence de formes linguistiques non binaires, visant à neutraliser l'obligation de choix entre le féminin et le masculin, soit pour désigner des groupes mixtes de personnes, soit pour désigner tout parti-culièrement des personnes trans, agenres, des personnes de genre non binaire ou fluide, etc. On peut ainsi relever des pronoms personnels neutres ou mixtes comme iel, iels, yels, ille ou illes, ou encore des indéfinis ou des démonstratifs comme toustes, ceux, ceulls, ou bien des formes d'accord adjectival en x, comme pour désigner par un x un genre nouveau : nombreuses, étudiant·e·x·s universitaire·x·s.

- 9 Aron Arnold : Ces différences dans les pratiques peuvent à mon avis être associées à deux visées de l'écriture inclusive qui, bien que différentes, ne s'excluent pas forcément mutuellement et peuvent converger. La première serait la parité et consisterait à ne pas invisibiliser le genre féminin par le masculin générique et à faire apparaître les déclinaisons féminines aussi souvent que les masculines (par des doublets ou bricolages graphiques fusionnant le féminin et le masculin). Et la deuxième visée serait la neu-tra-lisation de la binarité de genre. Cette neutralisation peut évidemment être une stratégie pour construire de la parité, mais peut aussi être vue comme une stratégie pour signifier la continuité entre le féminin et le masculin. Dans ce sens, l'écriture inclusive permet par exemple à des personnes d'instancier graphiquement qu'elles se définissent comme trans non binaires ou comme intersexes (comme dans je suis fabuleux·se).
- 10 JA : On peut même ajouter qu'il y a effectivement deux visées, et trois dimensions d'action : un emploi qui touche au niveau générique, avec le but de représenter les femmes aux côtés des hommes et qui se traduit aussi bien par les formes doubles (en discours) que par ce qu'on a longtemps appelé la féminisation (en lexique), et qui est la proposition de formes féminines disponibles. Ces deux dimensions, en discours et en lexique, sont com-plémentaires, car elles permettent toutes deux de représenter les femmes, comme catégorie ou comme partie d'un groupe. Le troisième mouvement, qui n'est effectivement pas contraire mais qui se décale un peu des deux premiers, correspond à un questionnement des catégories, plutôt qu'à un rééquilibrage de ces catégories. Et il diffère profondément des autres en ce qu'il permet de toucher le niveau du particulier. Jusqu'ici, les questions de modifications du genre touchent le générique, le collectif, et non les per-sonnes particulières. Neutraliser la binarité de genre est un projet qui touche non plus aux catégories, mais à la catégorisation en ce qu'elle passe du générique aux particulières, pour reprendre l'expression de Chrystel Breysse (2002).
- 11 Enfin, il faut souligner l'hétérogénéité des pratiques graphiques (Abbou 2017), car c'est aussi un lieu de crispation politique. On a tout d'abord vu apparaître la parenthèse, aujourd'hui quasiment disparue (à l'exception de certains formulaires administratifs), pour ajouter des (e). Comme toutes les nouvelles propositions typographiques, ses ennemis ont d'abord affirmé qu'elles alourdisaient la lecture (voir Gygax & Gesto 2007 qui apportent une démonstration contraire sur cette question de la fluidité de la lecture), mais c'est surtout parmi les partisan.es de ces pratiques qu'a commencé à circuler l'idée que ce e entre parenthèses mettait symboliquement les femmes entre parenthèses. En réaction, on a vu apparaître la majuscule, mais elle, à son tour, a été accusée de mettre trop en avant les femmes dans des textes qui se voulaient égalitaires. Sont alors arrivés les points de base et tirets, puis un peu plus tard les points médians, ainsi que des slashes pour les alternances qui ne fonctionnent pas sur le modèle forme courte, forme longue (traducteurs/trices vs. certain.es). Aujourd'hui les formes se stabi-lisent doucement autour des points et des amalgames tels que toustes, iels. Mais il est intéressant de noter que points et tirets n'ont jamais été aussi investis de symbolique que l'ont été la parenthèse et la majuscule. Peut-être parce qu'ils laissent percevoir une continuité des formes ? En tout cas, le point médian a l'avantage de n'avoir aucun autre usage typographique et, à ce titre, est donc un bon candidat typographique. C'est d'ailleurs probablement pour cela qu'il cristallise la discussion autour de l'écriture inclusive, alors qu'elle est loin de s'y résumer. Il faut garder à l'esprit que le marquage du genre en français apparaît de manière très hétérogène, du

fait de la grande complexité grammaticale du genre. La multiplicité des possibilités (typo)graphiques reflète également cette complexité, et explique en partie qu'un marquage unique de l'écriture inclusive n'apparait pas.

- 12 MC : Je pense que cela nous ramène aussi à des réflexions sur le caractère fondamentalement politique (et moins linguistique) de ces questions. Selon moi, ces pratiques ont surtout été diffusées, dans un premier temps, par des organisations ou des responsables politiques, soit pour mettre en évidence le fait que leurs textes ou leurs discours s'adressaient aussi aux femmes, soit pour promouvoir l'égalité en discours, comme indice d'un activisme orienté vers la promotion de l'égalité dans les actes. Or, les discours politiques se diffusent, par les syndicats par exemple, dans les administrations, dans les grandes entreprises, dans la fonction publique, etc. C'est ce qui explique la diffusion d'une diversité de marques de langage égalitaire dans un grand nombre de textes engagés, surtout de gauche. C'est probablement dans un deuxième temps que ces pratiques se sont diffusées dans des entreprises de toutes sortes et de toutes tailles, qui font appel à des agences de communication : à partir du moment où une valeur est reconnue comme positive, tout le monde veut l'afficher (que ce soit par conviction politique, par intérêt commercial ou pour se donner une bonne image). Or, la valeur qui est reconnue massivement comme positive dans la société française actuelle est celle de l'égalité entre femmes et hommes. En revanche, la liberté de performer son genre et de refuser les injonctions de choix binaire ne constitue pas encore un consensus assez large. Cela explique probablement pourquoi les techniques visant à rendre le féminin visible au même titre que le masculin ont pour le moment une diffusion plus large que celles qui visent à fluidifier les catégories...

Peut-on retracer l'émergence de ces pratiques, en France et/ou dans l'espace francophone ? Dans quels espaces ces pratiques naissent-elles ? Sont-elles d'abord utilisées à l'oral ou à l'écrit ?

- 13 MC : Il est probable que celui qui a fait le plus pour faire connaître publiquement la possibilité de contester la capacité du masculin pluriel à désigner des femmes et des hommes ait été le Général de Gaulle, qui s'est adressé à l'électorat avec son fameux « Françaises, Français ». Sa formule marquait le fait que l'électorat venait de doubler, grâce à l'accès des femmes au droit de vote. Il a fait des émules, et dans les années 1980, lors de la controverse sur la féminisation des noms de métiers, la formule de de Gaulle a été explicitement critiquée par les académiciens, qui avaient bien identifié la remise en cause de la valeur générique du masculin et qui tentaient de la sauver par tous les moyens. Par exemple, Jean Dutourd écrivait déjà en 1984 : « À ce point de vue, l'une des manies les plus ridicules des hommes politiques, lorsqu'ils haranguent le peuple, est de s'écrier : "Françaises, Français !" ». Comme s'il s'agissait de dire des choses différentes aux unes et aux autres ». À l'époque, le débat sur l'accord en genre des noms de métiers battait son plein ; la pression de l'usage était de plus en plus forte pour accorder en genre tous les noms de métiers et de fonctions avec la personne qui les exerçait tandis que l'Académie s'efforçait d'imposer l'absence d'accord au féminin pour les métiers le plus récemment ouverts aux femmes. Or, les formules banales de noms pluriels juxtaposés à la forme féminine et masculine, utilisées par des responsables politiques pour désigner des groupes d'humains, sonnaient comme autant de désaveux publics de

la doctrine académique sur la valeur neutre du masculin. Selon moi, les premières pratiques explicites en France visant la visibilisation des femmes remontent aux discours politiques après l'obtention du droit de vote féminin ; et les premiers débats sur l'invisibilisation des femmes dans la langue et le sexisme linguistique remontent aux discours féministes des années 1970-1980 ; je pense en particulier aux travaux pionniers de Claire Michard (voir entre autres *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* qui fut publié en 2002).

- 14 JA : En parallèle de cette histoire institutionnelle – et même en aveugle de celle-ci – s'est développée une pratique dans les milieux féministes, puis libertaires, puis queers qui ne visait pas à atteindre une quelconque parité mais qui avait l'objectif beaucoup plus radical de remettre en question le genre lui-même, comme un processus de catégorisation hiérarchisante. Dès les années 1980, le genre grammatical et les enjeux de nomination avaient été pointés comme des espaces politiques à bouleverser (notamment par Wittig), mais c'est au milieu des années 1990 que commencent à apparaître des formes nouvelles, notamment dans les brochures féministes, anarchistes ou plus largement libertaires, tout un espace qui partage des visées auto-gestionnaires et DIY . Dans cette volonté de réappropriation de toutes les dimensions de la vie, le langage est bien sûr mobilisé pour y ébranler les catégories du vieux monde. C'est dans les années 2000 plus particulièrement, que ces pratiques vont se diffuser plus massivement dans ces espaces idéologiques. Mais nous sommes ici loin du prescriptivisme qui constitue l'un des soucis majeurs de l'institution républicaine. Malgré quelques tentatives isolées de proposer des guides d'écriture, l'hétérogénéité des pratiques l'emporte, laissant à chacune le soin de trouver ses marques. Par contre, des argumentaires apparaissent qui vont justifier l'importance de l'écriture dans la remise en cause des rapports de pouvoir et de domination. D'ailleurs, seront souvent prises ensemble pêle-mêle écriture, grammaire, langue. Cela témoigne que cette pratique apparaît d'abord à l'écrit. L'oral va suivre, mais de manière moins repérable, par l'utilisation des doublets (les copains, copines), de pause entre la forme courte et sa flexion (nous sommes joyeu#ses) ou encore des amalgames et néologismes (iels, toustes). Il est intéressant de voir que toutes ces modifications qui, en traversant divers espaces idéologiques (anarchistes, féministes, tpg , etc.) vont s'étendre de plus en plus dans les années 2000 et 2010, se produisent la plupart du temps en méconnaissance totale de l'existence de politiques linguistiques concernant le genre. Je crois qu'il faut donc aussi voir dans la polémique actuelle une sorte de rencontre entre des mondes qui s'ignorent, mais qui, par perméabilité, en viennent à se rencontrer. Les pratiques de discours publics (institutionnels, politiciens ou entrepreneuriaux) se sont diffusées, en même temps que des pratiques – similaires formellement – qui venaient d'espaces politiques périphériques et se répandaient par la circulation des brochures, mais aussi les forums et autres espaces numériques permettant de faire groupe et d'échanger. En somme, des taches d'huile, qui pour des raisons très différentes, se sont répandues jusqu'à ce que les différents acteurs de la norme linguistique (enseignants, journalistes, ministres, éditeurs, etc.) aient à se positionner sur cette question.
- 15 Il faut garder à l'esprit également qu'ailleurs dans la francophonie occidentale, ces pratiques sont relativement anciennes et très consensuelles. C'est le cas en Suisse, où l'ensemble des textes administratifs sont rédigés en écriture inclusive, dans les trois langues officielles, c'est le cas au Québec comme on le sait davantage, ou encore en Belgique. L'existence de ces pratiques et de ces normes dans d'autres espaces de la

francophonie montre donc d'une part qu'il ne s'agit nullement d'un blocage linguistique, d'autre part que les locuteur.es du français de France sont autrement plus conservateurs que le reste de la francophonie. Toujours est-il que ce sont des normes du français qui ont également pu jouer un rôle dans la diffusion de ces pratiques d'écriture inclusive en France.

Comment est née la polémique en 2017 ? Qui en est à l'origine ? Quels sont les termes du débat ?

- 16 Noémie Marignier : Tout commence fin septembre 2017 par l'annonce de la sortie, aux éditions Hatier, d'un manuel d'histoire-géographie destiné aux élèves du primaire (CE2), et rédigé en écriture inclusive. Le Figaro fait un article outragé le 22 septembre, la Manif pour tous fait un tweet catastrophiste le 25 du même mois. Mais il me semble que ce qui met vraiment le feu aux poudres, c'est quand le polémiste conservateur Raphaël Enthoven s'empare du débat le 26 septembre dans sa chronique matinale sur Europe 1. Celle-ci est intensément relayée par la presse, sur les réseaux sociaux, de même que les tweets qu'il formule à ce sujet. Et en effet, que Le Figaro ou La Manif pour tous critiquent cette écriture, je serai tentée de dire que cela va de soi. Mais Enthoven fait figure de lettré en France (il est agrégé de philosophie, il anime des émissions culturelles) et par ailleurs il est très actif sur les réseaux sociaux, n'hésitant pas à y polémiquer. Sa chronique fait appel à d'autres arguments que ceux de la Manif pour tous ou les arguments traditionnels de droite (critique du féminisme, des enseignantes, mise en danger des enfants, etc.) : il mobilise Orwell, invente le concept de « négationnisme vertueux »... S'en suit un tapage médiatique sans précédent, dans la presse et sur les réseaux sociaux : tout le monde a apparemment quelque chose à dire sur l'écriture inclusive. L'Académie tarde un peu à prendre position puisqu'elle ne publie un communiqué que fin octobre, annonçant que « devant cette aberration "inclusive", la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures... ». La polémique connaît ensuite un regain avec les propos du Ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer mi-novembre, qui se déclare contre l'écriture inclusive, et avec le premier ministre qui enfonce le clou quelques jours plus tard en décidant de bannir la dite écriture (en fait, uniquement le point médian) des documents officiels.
- 17 La particularité de la polémique en 2017, c'est surtout son ampleur. Jusqu'à l'automne 2017, il y avait déjà eu des articles et des prises de positions pour ou contre l'écriture inclusive, mais sans déclencher une telle profusion de discours. En 2015, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes avait sorti un « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » sans remous et sans susciter de polémique, par exemple.
- 18 On peut donner plusieurs explications à l'ampleur de la polémique. Tout d'abord le fait que petit à petit, depuis quelques années, ces écritures gagnent du terrain et sont de plus en plus employées par les institutions, les syndicats et les administrations, ce qui fait que tout le monde ou presque, les a déjà rencontrées. On était donc en terrain propice pour un débat « national ». Ensuite, on remarque que les oppositions sont venues de plusieurs côtés : l'Académie bien sûr, mais aussi certaines figures intellectuelles, des politiques, etc. ce qui multipliait les postures à partir desquelles les oppositions se donnaient à lire. Enfin, le relai intense par la presse a bien évidemment

joué : chaque média a fait un ou plusieurs articles sur l'écriture inclusive, parfois en couverture (Le Point fin octobre , Libération le 6 novembre) ce qui a donné une audience inédite à la question. De l'autre côté, on remarque que les postures « pro » dans le débat public ont gagné du terrain. Le livre d'Eliane Viennot *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin* paru en 2014 a eu un succès certain ; l'agence de communication de Raphaël Haddad, *Mots-clés*, a organisé plusieurs événements et fait de la diffusion sur ces questions depuis le début de l'année. Leur parole est d'ailleurs assez largement diffusée dans les médias. C'est d'ailleurs intéressant car Raphaël Haddad comme Eliane Viennot ne se présentent pas comme linguistes et parlent depuis une autre position que celle de linguiste. La parole des linguistes (qui s'exprimeraient en tant que tel-les) peine un peu à se faire entendre . Il est vrai que les linguistes n'ont pas beaucoup de succès dans les médias, ne sont pas très souvent invités, d'une manière générale... Peut-être parce que la discipline est considérée comme trop technique et pas assez polémique ? En tout cas, dans le cadre de ce débat, on note néanmoins la parution d'une tribune signée par 77 linguistes dans la revue *Ballast* fin novembre , invitant à ne pas clore le débat sur la langue.

Quels sont les arguments contre l'écriture inclusive et sont-ils valides ? On remarque que certains reviennent très régulièrement, y compris chez certain-es linguistes.

- 19 AA : À l'instar d'Enthoven, qui a dit sur Europe 1 que « l'écriture inclusive est une réécriture qui appauvrit le langage comme le novlangue dans 1984 », les opposant-es à l'écriture inclusive mobilisent régulièrement l'argument du novlangue. Dans son roman 1984, Orwell décrit le novlangue comme une langue tellement simplifiée qu'elle ne permet plus aux locuteur-ice-s de formuler des idées en opposition au régime en place et forclôt toute possibilité de pensée subversive. Dire que l'écriture inclusive agit de la même manière est un non-sens étant donné qu'elle n'enlève rien à la langue. Au contraire, elle propose même de l'enrichir avec de nouvelles formes lexicales et grammaticales (comme *iel*, *celleux*, etc.) qui pourront apparaître à côté des formes féminines et masculines. La seule chose qui pourra être supprimée est la règle qui veut que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Or il semblerait que cette suppression soit vécue par certains comme une réelle émasculatation. Et puis, dire que l'écriture inclusive appauvrit la langue (parce que soi-disant elle supprimerait les formes genrées) et conséquemment entraînerait un appauvrissement de la pensée renvoie à une conception très naïve du langage. L'argument qu'un mot va exprimer précisément une et une seule idée et que par conséquent, plus une langue aurait de mots, plus elle serait apte à exprimer des idées nuancées n'est pas valide. Les mots prennent sens dans des contextes. Par exemple, le verbe *aimer* peut prendre différentes significations, comme dans *j'aime Paul* et *j'aime bien Paul*. En allemand, on exprimera ces idées avec deux verbes différents : *ich liebe Paul* et *ich mag Paul*. Du coup, faudrait-il dire que l'allemand est une langue plus riche parce qu'elle possède deux verbes pour exprimer deux idées et que le français, vu qu'il a besoin d'un adverbe pour changer le sens d'un verbe existant, est une langue appauvrie ? Probable-ment pas. Certaines langues opposent des signifiés par ajout d'adverbe, d'autres par dérivation, etc. Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, l'objectif de l'écriture inclusive n'est pas de supprimer les formes

féminines et mas-culines existantes. Le discours de l'appauvrissement de la langue relève à mon sens simplement d'une stratégie rhétorique pour faire peur.

- 20 Il ne faudrait pas non plus oublier que le novlangue d'Orwell auquel on fait régulièrement référence est censé être un outil pour véhiculer et ancrer un discours des dominants. À moins que nous vivions dans des sociétés très différentes, le discours dominant actuel ne me semble pas du tout être celui de l'égalité absolue entre femmes et hommes, voire de l'effacement du genre.
- 21 Et puis, que les conservateurs le veuillent ou non, les langues et leur orthographe évoluent. Et des nouvelles formes lexicales telles que des pronoms neutres ou bi-genres ne surgissent pas non plus de nulle part. Elles apparaissent parce que de plus en plus de personnes se définissent (ou ont la possibilité de se définir) comme non binaires ou comme ayant un genre fluide et que ces personnes trouvent que les pronoms féminins ou masculins ne suffisent pas. Comme l'écrivait Boas (1911), une langue est aussi le reflet d'une société.
- 22 D'ailleurs, Boas a lui aussi été mêlé indirectement au débat sur l'écriture inclusive. Dans un article intitulé « L'écriture inclusive, ça marchera jamais (et tant mieux) », paru sur le site Slate en octobre 2017, la journaliste scientifique Peggy Sastre évoque ce qui est connu sous le nom de hoax des mots pour neige. Elle s'appuie sur une lecture (que l'on peut qualifier de quelque peu malhonnête) que Steven Pinker (1994) a faite d'un texte de Benjamin Lee Whorf (1940) dans lequel celui-ci cite des exemples de Boas. Sastre, à travers une argumentation un peu alambiquée, explique que la réfutation du hoax des mots pour neige par Pinker, entre autres, démontre que tous les êtres humains, quelle que soit la langue qu'ils parlent, français ou inuit, perçoivent le monde de la même manière et, par conséquent, que changer la langue et son écriture ne va pas changer leur vision du monde. Sastre conclut que « malgré la fabuleuse diversité "structurelle" des langues de par le monde, toutes les cultures assignent en tendance et spontanément les mêmes caractéristiques psychologiques à leurs hommes et à leurs femmes – les fameux "stéréotypes genrés" ». Hormis le fait qu'en langue inuit, les lexiques pour dire la neige semblent finalement quand même plus étendus que dans d'autres langues (Krupnik & Müller-Wille, 2010), dire que les rôles et stéréotypes de genre sont universels et ne varient pas d'une culture à l'autre, c'est faire preuve d'une méconnaissance des multiples travaux historiques et anthropologiques oubliés depuis le début du XXe siècle sur ce sujet, comme ceux de Margaret Mead, Maurice Godelier, Nicole-Claude Mathieu, Bernard Saladin d'Anglure ou encore Françoise Héritier. Mais le plus frappant est probablement que Sastre omet consciencieusement de mentionner que des études expérimentales en psychologie, en sciences de l'éducation et en psycholinguistique (des champs disciplinaires connexes à ceux sur lesquels elle prétend s'appuyer) ont dès les années 1970 montré que des formes lexicales au générique masculin tendaient à amorcer des représentations masculines plutôt que mixtes ou neutres et que l'utilisation de formes inclusives pouvait permettre de déjouer ce biais masculin (voir par exemple Braun, Sczesny, & Stahlberg 2005 ; Hamilton 1988 ; Verweken, Hannover & Wolter 2013 ; Sczesny, Formanowicz & Moser 2016 pour l'anglais, ou Brauer & Landry 2008 ; Chatard-Pannetier, Guimont & Martinot 2005 pour le français).
- 23 Quand on observe le débat, on peut remarquer que certain·es opposant·es semblent vraiment prêt·es à mobiliser tout argument possible à l'encontre de l'écriture inclusive. Et conséquemment, on peut retrouver dans un même argumentaire des arguments pas

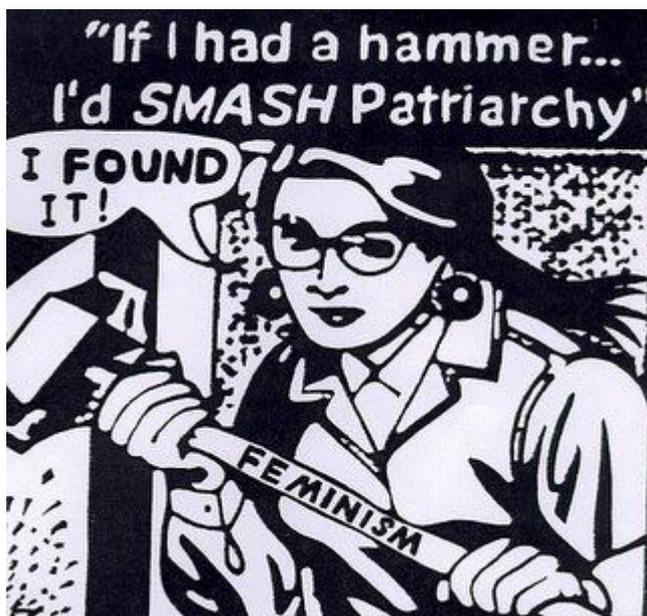
vraiment compatibles, voire contradictoires. On a par exemple pu voir l'argument du novlangue (donc l'idée d'un appauvrissement de la pensée par le langage), suivi de l'argument selon lequel il n'y a pas de lien entre langage et pensée et que changer le langage ne va donc pas changer les mentalités. C'est-à-dire que, d'une part, on soulève le problème de l'influence du langage sur la pensée, et, d'autre part, on nie que cette influence existe. Cela peut effectivement étonner. Mais vu que l'objectif est de stopper le « péril mortel » qui menace la langue française, l'incohérence entre arguments, les omissions et les contre-vérités deviennent probablement aux yeux des détracteur·ice·s de l'écriture inclusive des actes de légitime défense.

- 24 JA : D'autres arguments émergent qui se donnent volontiers comme idéolo-giques, tel que le tweet de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale : « Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République » , a-t-il déclaré contre l'écriture inclusive, déclaration dont on ne sait si c'est le rythme ternaire des unicités ou la méconnaissance de ce que peut signifier une langue qui fait frémir.
- 25 À l'inverse, l'argument de la priorité des luttes, de la hiérarchisation des problèmes, dont les féministes sont coutumières, a été très mobilisé dans une rhétorique du faux-ami pour opposer la dimension langagière – sym-bolique et donc abstraite, idéale, peut-être virtuelle ? – à la dimension maté-rielle, concrète par exemple du montant des salaires. Il y aurait ainsi de vrais problèmes et de faux problèmes. Ces discours reposent sur une vision réfé-rentialiste de la langue, où celle-ci ne serait qu'un jeu d'étiquette applicable aux objets d'un monde prédiscursif. Ici, l'écriture inclusive n'est donc plus une menace, mais une bagatelle qui devra bien attendre une égalité de facto avant mise à jour de la langue. On pourrait continuer ainsi la liste des arguments idéologiques, mais il est peut-être plus intéressant d'observer de quelle façon certains arguments prennent un tour plus linguistique.
- 26 MC : Toujours du point de vue idéologique, il est d'ailleurs très amusant de constater la contradiction entre l'argument de la complexité de l'écriture inclusive mobilisé pour s'opposer à toute nouvelle règle, et l'argument du nivèlement par le bas et de la mort de la langue, dès qu'on propose de simplifier l'orthographe de manière marginale. Ainsi, pour les mêmes personnes aux positions purement conservatrices, enseigner l'accord de proximité ou enseigner à écrire les étudiant·es, dissuaderait les gens d'apprendre le français comme langue étrangère et cela augmenterait l'échec scolaire ; en revanche, conserver des accents circonflexes pour des raisons étymologiques et choisir des graphies spécifiques ph, rh, th, y pour les lettres grecques, alors qu'aucune autre langue romane n'a fait ce choix, cela ne constituerait en rien un obstacle à l'enseignement du français...
- 27 AA : En mai 2017, un des membres de l'Académie Française, Michael Edwards a expliqué dans une note sur le site de l'Académie qu'avec l'écriture inclusive « c'est la chair même du français qui est ainsi rongée, et son esprit qui se trouve frappé d'une sorte de bégaiement cérébral » . La mobilisation de l'argument de l'illisibilité, du « bégaiement cérébral » que provoquerait la graphie de l'écriture inclusive, peut étonner étant donné qu'il pourrait aussi bien s'appliquer aux abréviations, acronymes et sigles. Ces derniers ne semblent cependant pas tant déranger l'Académie... Par ailleurs, l'orthographe du français est loin d'être phonétique. Alors que des langues comme l'espagnol ou le grec peuvent être lues correctement par des personnes qui ne les parlent pas en se basant sur l'orthographe, le français nécessite une connaissance préalable de la prononciation des mots. Par exemple la suite de graphèmes <fils> peut être prononcée [fis] (comme

dans les fils indignes) ou [fil] (comme dans les fils à coudre) dépendamment de l'objet désigné. De la même manière que les locuteurices apprennent comment prononcer <etc>, <p. ex.>, ou <fils>, iels peuvent apprendre à lire les marqueurs inclusifs. Par exemple, <locuteur-ice> pourra devenir locutrices et locuteurs à l'oral.

- 28 Ensuite, on entend l'argument que l'écriture inclusive est inesthétique. Mais vu qu'elle est un outil, elle n'a pas besoin d'être esthétique. La fonction première d'un marteau n'est pas d'être esthétique !

Figure 1 : « If I had a hammer... I'd SMASH Patriarchy » (fr : Si j'avais un marteau... je DÉFONCERAI le patriarcat », Habitual Freak Zine, n° 2, septembre 1994.



- 29 MC : L'idéologie du « masculin-neutre-et-non-marqué » est souvent invoquée, à tort et à travers, en tant qu'argument d'inspiration linguistique qui devrait bloquer toute possibilité d'accord en genre dans un grand nombre de contextes. Or, invoquer cet argument c'est d'abord oublier ses racines fortement ancrées dans l'idéologie sexiste des grammairiens du XVIIe siècle pour qui le masculin était tout simplement supérieur au féminin en tous contextes, par analogie avec la supériorité des hommes sur les femmes ; relayer cet argument revient par ailleurs bien souvent à adopter – de manière pas forcément consciente – le postulat philosophique pro-fon-dément sexiste selon lequel l'être humain mâle serait plus à même que l'être humain femelle de représenter le prototype de l'être humain, ce qui constitue précisément un des nœuds du problème dont on est en train de discuter.
- 30 D'une part, cela fait fi de la tolérance sociale par rapport aux im-plications quotidiennes de la règle du « masculin qui l'emporte » dans les interactions en français, particulièrement quand il s'agit de groupes à com-position très largement féminine. Par exemple, se sentir dans l'obligation de changer sa façon de parler, de remplacer les infirmières, elles, adjectifs féminins par les infirmiers, ils, adjectifs masculins uniquement parce que le groupe d'infirmières auquel on s'adresse vient d'accueillir en son sein un ou deux jeunes hommes, cela soulève des questions politiques. C'est ce que résume fort bien Alain Rey dans son interview récente au Monde, lorsqu'il dit « Le fait que 99 femmes et un homme deviennent "ils" au pluriel, c'est évidemment scandaleux.

Cette situation est aggravée par le fait que la langue française a la malchance de ne pas avoir de neutre : l'accord au masculin est clairement antiféministe. »

- 31 D'autre part, cela fait fi des nombreuses études (déjà citées) qui montrent que le masculin générique des termes référant à des humains suscite bien plus facilement une représentation masculine qu'une repré-sen-tation mixte.
- 32 L'autre argument pseudo-linguistique invoqué très souvent, avec parfois une mauvaise foi monumentale, est celui du caractère arbitraire du genre en français. Cet argument a été abondamment mobilisé dans les années 80 au sujet des controverses sur l'accord des noms de métiers : dans la mesure où le soleil est masculin en français et féminin en allemand, dans la mesure où on ne trouve aucune raison pour que table soit féminin et fauteuil masculin, les partisans du non-accord des noms de (certains) métiers au féminin invitaient les femmes à considérer que la forme masculine relevait de l'arbitraire du genre. Parfois sont convoqués, pêle-mêle dans les argumentaires, quelques rarissimes cas de mots empruntés invariables (une sentinelle, un mannequin, une vedette) et quelques mots extensifs (une victime, une personne, un génie, une idole). Or, cet argument tente d'escamoter le fonctionnement radicalement différent des accords des noms et pronoms qui réfèrent à des êtres humains : ces accords ne sont absolument pas arbitraires, ils se font en fonction du genre de la personne désignée qui est le plus souvent indexé sur son sexe officiellement assigné à sa naissance (cisgenre). C'est la raison pour laquelle on dit en français que Fanny Ardant est une actrice et que Omar Sy est un acteur, et non l'inverse ; c'est aussi la raison principale pour laquelle les tournures que l'Académie a essayé d'imposer, comme mon directeur est enceinte, n'ont pas été adoptées par l'usage.
- 33 JA : Dans le même sens, on entend également que dans les langues sans genre (ou avec trois genres ou plus) il n'y a pas moins de sexisme. Cela est juste : nous avons relativement peu d'exemples de sociétés exemptes de rapports de domination, et rien n'a pu jusqu'ici être corrélé avec la syntaxe de ce point de vue. Cela dit, le genre en français désigne simultanément un outil grammatical d'organisation du lexique et un outil de catégorisation sociale des individus. Or, hommes et femmes sont des catégories avant tout symboliques, et donc langagières. C'est pour cette raison que dans les langues sans genre grammatical, comme l'anglais, des politiques linguistiques inclusives sont également menées, car le genre comme rapport de pouvoir y est également à l'œuvre (voir Chevalier, Chanay et Gardelle 2017). Dans les langues à genre grammatical, ces deux dimensions sont plus imbriquées, et les manipuler demande aux locuteur.ices d'apprendre à distinguer lorsqu'elles parlent de femmes et d'hommes et lorsqu'elles manient de simples catégories grammaticales, plutôt que de demeurer dans une vision quasi cosmogonique où tout est métaphorisable en termes de masculin et de féminin.
- 34 MC : Mais c'est intéressant de relever la contradiction de ces deux arguments mobilisés souvent par les mêmes personnes ! En effet, c'est bien parce que le genre des noms désignant des humains (et quelques animaux domestiques ou mammifères très connus) n'est pas arbitraire qu'il existe des formes doubles, pharmacien/pharmacienne, et c'est précisément pour cela que la question de l'extension référentielle se pose pour les noms d'humains et non pour le livre/la livre. C'est précisément pour répondre à cette question très spécifique qu'on a construit la théorie de la valeur générique du masculin. Il y a un micro-système du genre grammatical pour les noms d'animés humains et quelques animés non-humains, et les descriptions de son

fonctionnement sont empreintes d'idéologies. Pour les animaux on relève deux fonctionnements référentiels en termes de genres : celui de chien/chienne, cheval/jument, où le chien, le cheval peut référer, en discours, à l'espèce (élevage de chiens) et celui de poule/coq, bouc/chèvre, où aucun des termes ne présente une bonne capacité pour désigner l'espèce (élevage de coqs/élevage de poules). Pour les humains, le fonctionnement est encore différent, plus complexe, en lien avec l'organisation sociale, hiérarchique, symbolique, culturelle des sociétés humaines. Selon Michel (2016) il est plus pertinent de parler de valeur culturelle que de valeur générique, pour les noms d'humains à flexion genrée.

Comment ce débat va-t-il évoluer ? Des positions ou des formes sont-elles en passe de devenir majoritaires ?

- 35 JA : La complexité grammaticale du genre, les différences de visées poli-ti-ques, la pluralité des stratégies adoptées (selon les acteur-es) face à ces pratiques d'écriture inclusive (voir Elmiger 2017) comme celle des argu-ments qui les défendent ou s'y opposent, la diversification des acteur.es qui se positionnent sur la question impliquent que le débat n'est pas près de se clore et qu'une solution unique, ou du moins majoritaire, n'émergera pas de sitôt, je crois. Et cela est plutôt une bonne nouvelle. Il y a des conflits et des divergences qui adviennent aussi bien entre partisan.es ou utilisateur.es de ce marquage qu'entre ses opposant.es. L'actualité nous offre d'ailleurs un exemple parlant de telles divergences au sein de l'Académie Française elle-même, divergences qui sont reflétées dans un article du Monde . On y voit que, si le darwinisme social trône en bonne place parmi les arguments contre l'écriture inclusive, les lieux d'achoppements et les contradictions sont, eux, multiples : s'agit-il du point médian, du neutre, de l'accord de proximité ou encore de la féminisation des titres et fonction ? Est-ce un appauvrissement, un usage, un système, une question de choix personnel, un arrangement, ou bien une façon de « rendre les femmes [...] plus joyeuses » comme le propose si simplement Finkielkraut ? Si l'on n'est pas toujours d'accord, à l'Académie mais surtout au-delà, sur la raison pour laquelle il ne faudrait pas utiliser l'écriture inclusive, on n'est pas toujours d'accord non plus sur comment l'utiliser. Certain.es promeuvent notamment une norma-li-sation des pratiques, au sein d'une politique linguistique, tandis que d'autres saluent et encouragent l'hétérogénéité des pratiques, et les dimensions ludi-ques, exploratoires, d'écart que cette hétérogénéité entraîne. Cela soulève donc la question d'un certain prescriptivisme linguistique, tout français, là où nous devons au contraire être attentives à ne pas rétablir de règles grammaticales aussi contraignantes et normatives que celles que l'on critique.

BIBLIOGRAPHY

- ABBOU, J., (2017), « (Typo)graphies anarchistes. Où le genre révèle l'espace politique de la langue ». *Mots. Les langages du politique*, 113, 53-72.
- BREYSSE, C., (2002), « Du général aux particulières politiques linguistiques de féminisation de la langue en France, Belgique, Suisse et Québec ». Thèse de doctorat, Aix-Marseille, Université de Provence.
- BOAS, F., (1894), « Der Eskimo-Dialekt des Cumberland-Sundes ». *Mitteilungen Der Anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 24(6), 97-114.
- , (1911), *Handbook of American Indian Languages*. U.S. Government Printing Office.
- BRAUN, F., SCZESNY, S., & STAHLBERG, D., (2005), « Cognitive Effects of Masculine Generics in German: An Overview of Empirical Findings ». *Communications*, 30(1), 1-21.
- BRAUER, M., LANDRY, M., (2008), « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales ». *L'Année psychologique*, 108, 243-272
- CHATARD-PANNETIER, A., GUIMONT, S., & MARTINOT, D., (2005), « Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l'universalisme masculin ? ». *L'Année psychologique*, 105(2), 249-272.
- CHEVALIER, Y., CONSTANTIN DE CHANAY, H., & GARDELLE, L., (2017), « Bases linguistiques de l'émancipation : système anglais, système français ». *Mots. Les langages du politique*, 113, 9-36.
- ELMIGER, D., (2017), « Binarité du genre grammatical — binarité des écritures ? ». *Mots. Les langages du politique*, 113, 37-52.
- GYGAX, P., & GESTO, N., (2007), « Lourdeur de texte et féminisation ». *L'Année Psychologique*, 107(2), 233-50.
- HAMILTON, M. C., (1988), « Using masculine generics: Does generic he increase male bias in the user's imagery? ». *Sex Roles*, 19(11-12), 785-799.
- KRUPNIK, I., & MÜLLER-WILLE, L., (2010), « Franz Boas and Inuktitut Terminology for Ice and Snow: From the Emergence of the Field to the "Great Eskimo Vocabulary Hoax" ». In *SIKU Knowing Our Ice*. Dordrecht : Springer, 377-400.
- MARTIN, L., (1986), « 'Eskimo Words for Snow' : A Case Study in the Genesis and Decay of an Anthropological Example. *American Anthropologist* », 88(2), 418-423.
- MICHARD, C., (2002), *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* Paris : L'Harmattan.
- MICHEL, L., (2016), *La relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne
- PINKER, S., (1994), *The Language Instinct: How the Mind Creates Language* (Unabridged). New York : Morrow.
- PULLUM, G. K., (1989), « The great Eskimo vocabulary hoax ». *Natural Language & Linguistic Theory*, 7(2), 275-281.
- SCZESNY, S., FORMANOWICZ, M., MOSER, F., (2016), « Can Gender-Fair Language Reduce Gender Stereotyping and Discrimination? » *Frontiers in Psychology*, 7, 25.

VERVECKEN, D., HANNOVER, B., & WOLTER, I., (2013), « Changing (S)expectations : How gender fair job descriptions impact children's perceptions and interest regarding traditionally male occupations ». *Journal of Vocational Behavior*, 82(3), 208-220.

WHORF, B. L., (1940), « Science and Linguistics ». *The Technology Review*, 42(6), 229-231.

AUTHORS

JULIE ABBOU

Lpl

Université Aix-Marseille

ARON ARNOLD

Valibel

Université Catholique de Louvain

MARIA CANDEA

Clesthia

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

NOÉMIE MARIGNIER

clesthia / pleiade

Université Paris 3 / Paris 13